

## QUATRIEME DIMANCHE DU CAREME C

**Première lecture : Jos 5,10-12**

**Psaume responsorial : Ps34(33)**

**Deuxième lecture : 2 Co 5,17-21**

**Evangile : Lc 15,1-32.**

### *La miséricorde, un au-delà de la justice*

Ce quatrième dimanche du Carême, la tradition l'appelle "Laetare", qui signifie réjouis-toi. Justement, ce ton de joie est donné dans l'Évangile du jour où le père déclare : *il fallait se réjouir* aux retrouvailles de *l'enfant qui était mort et qui est revenu à la vie*. Le ton joyeux en question ne concerne d'ailleurs que l'épilogue de la parabole dite de "l'enfant prodigue", sans compter que la fête se trouve gâtée par le frère aîné peu fier de son jeune frère et pas du tout prêt à entrer dans la joie du père commun. En outre, tout le reste du récit est dominé par une ambiance de morosité et de regrettables malentendus.

Malentendu entre le frère cadet et le père. Le frère cadet, jouant au plus malin, pense pouvoir se débrouiller tout seul dans la vie et jouir de plus de liberté en se dégageant de l'autorité paternelle et en se soustrayant à ses obligations de fils. Il part de la maison, sans oublier cependant de prendre la part d'héritage qui lui revient. Cette attitude d'aucuns l'appellent "le meurtre du père", car avant de jouir d'un héritage, il faut constater la mort du testateur. Nanti d'un tel homicide, le fils cadet part dans une aventure qui, évidemment, ne peut pas lui sourire. En tuant le père, il ne manque pas de se tuer lui-même et il l'apprendra en se trouvant à mener une vie infrahumaine dans une indicible déchéance : passe encore qu'il se trouve à garder des porcs, animaux impurs, mais il ne peut même pas se payer le luxe de se mettre à la même table qu'eux, car il ne trouve personne pour lui donner les caroubes que mangent les porcs. Le père aura raison de constater à son retour à la maison : *il était mort*.

Malentendu entre le fils aîné et le père commun. Ce frère, c'est peut-être celui que beaucoup sont prêts à trouver victime d'injustice de la part de son père. Son argument est séduisant : *il y a tant d'années que je suis à ton service sans avoir jamais désobéi à tes ordres, et...*

Et voilà le père en ballottage au milieu de ses deux fils, aimant les deux et ne voulant rejeter personne. On le trouve injuste envers le fils aîné. Au fond, il n'est pas injuste, car si c'était le fils aîné qui était parti pour revenir, le père l'aurait accueilli de la même manière que le fils cadet. Mais le fils aîné ne comprend pas le bien que cela constitue pour lui d'être fidèle au toit paternel, il ne sait pas que la relation de filiation, c'est quelque chose de gratuit et non de mérité. Ah ! S'il avait fait, comme son jeune frère, l'expérience de celui qui rompt toutes les amarres pour se trouver dans l'insécurité et la fragilité ! Il ne comprend pas que la miséricorde déborde la justice lorsqu'elle va à la recherche du coupable puni pour le sauver. Il croit que la vie finit quand la justice châtie. Il n'envisage pas une vie au-delà de la sentence de justice. Or, c'est dans cette vie que le père veut l'introduire comme pratiquant, cette vie où baigne déjà le frère cadet comme bénéficiaire.

A propos de ce jeune frère, il faut avouer qu'elles sont assez malsaines les raisons qui le poussent à revenir chez son père : la morsure de la misère, du manque et de la déchéance le convainc de se repentir. Disons que là aussi, il a du mérite car, de ce que nous connaissons de l'homme, l'orgueil peut tout aussi bien le déterminer à ne pas entreprendre la démarche de revenir, en lui faisant craindre d'être mal reçu par son père. Quand ce fils dépasse cet orgueil, il est juste aussi que le père dépasse la justice qui avait déjà fait assez valoir sa sentence en plongeant le coupable dans une misère sans nom.

Le dernier malentendu concerne les différents titres qu'on attribue à l'Évangile d'aujourd'hui. Le plus populaire, c'est "l'enfant prodigue", au point que les dictionnaires adoptent comme sens technique de l'expression "enfant prodigue" tout ce qui est dit du fils cadet dans cette parabole lucanienne. Évidemment, tout cela part du sens du mot "prodigue" qui renvoie à *celui qui dépense à l'excès, de façon inconsidérée*. Mais le mal de l'enfant prodigue ici, c'est de dilapider, pour des fins littéralement immorales, les biens qu'il acquiert sans transpirer, justement parce qu'il n'avait pas transpiré pour les acquérir. Si l'on s'intéressait à rechercher un sens positif au mot "prodigue", il s'appliquerait aussi au père qui, ici, concède de ses biens à son fils. Plus profondément encore, il est prodigue dans le pardon qu'il donne sans mesure, dépassant de loin la justice. C'est là qu'on peut parler de "père prodigue", ce qui n'est pas seulement un jeu de mots, mais une réalité positive et une vertu peu commune parmi les hommes et presque aussi rare chez les femmes.

Comme vous voulez, faites aller le terme "prodigue" avec l'enfant ou avec le père, et vous n'altérerez pas le contenu de la parabole. Sans le faire davantage, moi j'appliquerais le

mot "prodigue" à un autre enfant, pas à un fils d'homme, mais au Fils de Dieu. Celui-là est vraiment prodigue. Pour le salut des hommes, il vide les trésors célestes de son Père, sans se séparer de lui, sans s'éloigner de lui, du moins, en ne s'écartant de lui qu'avec son consentement, pour revêtir notre chair et venir chez nous, pour être nous sans cesser d'être Dieu. C'est lui-même ce Trésor de la divinité, et il se vide lui-même tout entier dans l'humanité, pour que l'homme soit rempli de Dieu et soit introduit dans la divinité par sa Mort et sa Résurrection. Cet enfant est vraiment prodigue, c'est l'auteur de la parabole, c'est Jésus !